

La Financière Sun Life annonce ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2018

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») pour la période close le 31 mars 2018. Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO (ONTARIO) – (le 8 mai 2018) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2018, clos le 31 mars. Le bénéfice net déclaré pour le premier trimestre s'est établi à 669 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 770 M\$.

		Résultats trimestriels	
		T1 18	T1 17
Rentabilité	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	669	551
	Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	770	573
	Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	1,09	0,89
	Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,26	0,93
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	13,1 %	11,0 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	15,1 %	11,5 %
Croissance	Souscriptions d'assurance ¹⁾ (en millions de dollars)	665	772
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾ (en milliards de dollars)	39,8	37,6
	Actif géré ¹⁾ (en milliards de dollars)	978,9	927,3
Solidité financière	Ratios du TSAV ³⁾		
	Financière Sun Life	149 %	s.o.
	Sun Life du Canada ⁴⁾	139 %	s.o.
	Ratio de levier financier	22,2 %	22,6 %

« Nous avons enregistré un bénéfice net sous-jacent de 770 M\$ et un rendement des capitaux propres de 15,1 % pour le premier trimestre, a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Financière Sun Life. Nous sommes également heureux d'annoncer une augmentation de 4 % de notre dividende versé sur les actions ordinaires, qui passera à 0,475 \$, reflétant notre confiance à l'égard de nos perspectives de croissance ainsi que notre solide situation sur le plan du capital. »

« Le présent trimestre a démontré la progression soutenue de notre stratégie axée sur le client ainsi que le renforcement de nos relations numériques visant à améliorer l'expérience de ce dernier. À la FSL Canada, presque tous les participants de nos régimes collectifs de soins de santé peuvent présenter leurs demandes de règlement directement sur le Web ou sur une application mobile, et plus de 2,1 millions de clients interagissent désormais avec nous de façon numérique. En outre, nous avons lancé à Hong Kong notre première application mobile à l'intention des clients afin que ceux-ci puissent consulter, où qu'ils soient et en tout temps, l'information relative à leurs contrats, réunie à un seul endroit. Ainsi, nos clients de Hong Kong, tout comme ceux des Philippines et de l'Indonésie, bénéficient maintenant d'une plateforme et d'une expérience numériques intégrées. »

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie, qui prenait effet le 1^{er} janvier 2018, se reporter à la rubrique E, « Solidité financière ». Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018.

⁴⁾ La Sun Life du Canada est la principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc.

Points saillants financiers et opérationnels

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont présentés en détail ci-dessous.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
	T1 18	T1 17	Variation	T1 18	T1 17	Variation	T1 18	T1 17	Variation	T1 18	T1 17	Variation
FSL Canada	249	266	(6) %	295	229	29 %	296	451	(34) %	3 825	4 403	(13) %
FSL États-Unis ²⁾	96	25	284 %	129	59	119 %	136	121	12 %	—	—	
Gestion d'actifs FSL	210	171	23 %	231	183	26 %	—	—		32 264	30 306	6 %
FSL Asie ²⁾	133	85	56 %	128	97	32 %	233	200	17 %	3 736	2 897	29 %
Organisation internationale	(19)	4	n.s. ³⁾	(13)	5	n.s. ³⁾	—	—		—	—	
Total	669	551	21 %	770	573	34 %	665	772	(14) %	39 825	37 606	6 %

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, comme il est décrit dans le paragraphe ci-après, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

³⁾ Non significatif.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie. En regroupant les capacités de la FSL Asie et de la Division International, nous prévoyons accélérer la croissance de nos activités sur le marché de l'assurance pour la clientèle fortunée en Asie. La FSL États-Unis se concentrera pour sa part sur la croissance de notre Division des garanties collectives aux États-Unis ainsi que sur la gestion des affaires d'assurance individuelle en vigueur aux États-Unis.

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 669 M\$ pour le premier trimestre de 2018, en hausse de 118 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, ce qui tient compte de l'incidence défavorable des marchés de 79 M\$. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 770 M\$ pour le premier trimestre de 2018, en hausse de 197 M\$, principalement en raison des intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation¹⁾, de la solide croissance des affaires, de la diminution du taux d'imposition aux États-Unis, des résultats enregistrés au chapitre des placements et des résultats variables enregistrés au chapitre de l'assurance.

Notre rendement des capitaux propres déclaré²⁾ a augmenté pour s'établir à 13,1 %, reflétant l'augmentation du bénéfice. Notre dividende augmente de 0,02 \$ pour passer de 0,455 \$ à 0,475 \$. La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides qui se chiffraient à 1 654 M\$ au 31 mars 2018. Un dividende de 1,2 G\$ de la Sun Life du Canada à la FSL inc. a été déclaré après la clôture du premier trimestre de 2018.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est établi à 249 M\$ pour le trimestre, en baisse de 6 % par rapport à la période correspondante de 2017, reflétant en grande partie l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable au recul enregistré par les marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 66 M\$ par rapport à la période correspondante de 2017, principalement en raison des intérêts de 75 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation¹⁾, de la forte croissance des affaires enregistrée par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») et des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité.

¹⁾ Intérêts sur les capitaux de lancement transférés du compte des contrats avec participation vers le compte des actionnaires. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

²⁾ Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Après les fortes souscriptions ayant résulté des modifications apportées aux lois fiscales et aux produits au premier trimestre de 2017, les souscriptions d'assurance individuelle de la FSL Canada ont diminué de 39 % au premier trimestre de 2018. Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives (les « GC ») et les souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont reculé de 32 % et de 13 %, respectivement, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des souscriptions de contrats importants.

Au cours du trimestre, nous avons continué à renforcer nos relations numériques avec nos clients en introduisant des fonctionnalités leur permettant d'interagir avec nous au bon moment et de la façon qu'ils préfèrent. Par exemple, les versements effectués par les participants des Régimes collectifs de retraite ont augmenté de 45 % par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 224 M\$, grâce aux messages plus pertinents et plus ciblés envoyés à nos clients, notamment par Ella, notre coach numérique interactif.

Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 96 M\$, en hausse de 71 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 129 M\$, en hausse de 70 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent de la FSL États-Unis reflète les intérêts de 35 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation¹⁾ ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et les activités de placement, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des comportements des titulaires de contrat et de la mortalité. La marge après impôt des Garanties collectives²⁾ s'est établie à 5,6 % au premier trimestre de 2018, comparativement à 2,8 % au premier trimestre de 2017.

Exprimées en dollars américains, les souscriptions réalisées par les Garanties collectives de la FSL États-Unis ont augmenté de 17 % par rapport au trimestre correspondant de 2017, des hausses ayant été enregistrées pour la plupart des gammes de produits. La FSL États-Unis a augmenté ses affaires d'assurance en excédent de pertes en vigueur de 20 % par rapport au premier trimestre de 2017, en raison des fortes souscriptions et des résultats enregistrés au chapitre des renouvellements ayant pris effet le 1^{er} janvier 2018, attribuables à la valeur et au service que l'entreprise continue d'offrir à ses clients.

La division américaine Disability RMS de la Compagnie a mis en place un nouveau programme d'assurance invalidité important, en collaboration avec un partenaire de l'industrie. La FSL États-Unis a également continué de simplifier et d'améliorer l'expérience d'accueil des nouveaux clients, avec la mise en place de plus de 1 200 régimes d'employeurs au cours du premier trimestre.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 210 M\$, en hausse de 23 % par rapport au premier trimestre de 2017, en grande partie en raison de la hausse de l'actif net moyen de la MFS Investment Management (la « MFS ») ainsi que de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 231 M\$ pour le premier trimestre de 2018, en hausse de 26 % par rapport au premier trimestre de 2017, en raison de la hausse de l'actif net moyen et de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis. La hausse de l'actif net moyen s'est soldée par un ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de 38 % pour la MFS³⁾, soit une augmentation par rapport au ratio de 36 % enregistré au premier trimestre de 2017.

¹⁾ Intérêts sur les capitaux de lancement transférés du compte des contrats avec participation vers le compte des actionnaires. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

²⁾ Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

³⁾ Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Gestion d'actifs FSL a clôturé le premier trimestre avec un actif géré de 681,7 G\$, qui se composait d'un actif de 621,6 G\$ (482,2 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 60,1 G\$ provenant de Gestion Placements Sun Life (« GPSL »). Les sorties nettes de 4,3 G\$ US enregistrées par la MFS pour le trimestre ont été partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 0,3 G\$ enregistrées par GPSL.

Pour une troisième année consécutive, la MFS s'est classée en 2017 au deuxième rang sur environ 50 sociétés dans le classement des familles de fonds de Barron's pour ce qui est du rendement sur dix ans à l'échelle de l'entreprise. Au premier trimestre de 2018, 83 %, 84 % et 91 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur trois, cinq et dix ans, respectivement.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est chiffré à 133 M\$, en hausse de 48 M\$ par rapport au premier trimestre de 2017, tandis que le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 128 M\$, en hausse de 31 M\$ par rapport au premier trimestre de 2017, reflétant la solide croissance des affaires.

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 233 M\$ pour le premier trimestre de 2018, en hausse de 17 % par rapport au premier trimestre de 2017, une croissance d'au moins 10 % ayant été enregistrée aux Philippines, en Indonésie, au Vietnam, en Chine, en Inde et en Malaisie. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 3,7 G\$ pour le premier trimestre de 2018, en hausse de 29 % comparativement à 2,9 G\$ pour le premier trimestre de 2017. Les solides souscriptions de produits de gestion de patrimoine sont attribuables à la croissance constante de notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong, de notre coentreprise indienne de fonds communs de placement et de notre société de gestion d'actifs aux Philippines.

À Hong Kong, notre fonds de prévoyance obligatoire Rainbow a été classé au premier rang dans le cadre des MPF Awards¹⁾ de 2018, remportant le prix 2018 MFS Scheme of the Year. Nous avons également remporté neuf prix récompensant les rendements les plus constants sur un, cinq et dix ans pour 2018.

¹⁾ Les MPF Awards de 2018 ont été organisés conjointement par MPF Ratings et Asia Asset Management. L'évaluation de MPF Ratings portait sur la structure et le rendement des placements, les honoraires et les frais ainsi que l'ensemble des services, y compris la gouvernance et la transparence, les normes de service à la clientèle, les services offerts aux employeurs et aux participants, la formation des participants et les communications destinées à ces derniers, l'efficacité de la gestion des comptes et l'utilisation des technologies. Les MPF désignent les « Mandatory provident funds », soit les fonds de prévoyance obligatoires vendus à Hong Kong.

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	7
B.	Sommaire financier	9
C.	Rentabilité	10
D.	Croissance	12
E.	Solidité financière	14
F.	Rendement des différentes organisations	16
1.	FSL Canada	17
2.	FSL États-Unis	18
3.	Gestion d'actifs FSL	20
4.	FSL Asie	22
5.	Organisation internationale	23
G.	Placements	24
H.	Gestion du risque	28
I.	Information financière supplémentaire	36
J.	Questions d'ordre juridique et réglementaire	41
K.	Modifications de méthodes comptables	41
L.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	42
M.	Mesures financières non définies par les IFRS	42
N.	Énoncés prospectifs	46

À propos de la Financière Sun Life

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 mars 2018, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 979 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actifs Financière Sun Life (« Gestion d'actifs FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement) ainsi qu'à notre rapport de gestion annuel. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé(e) conformément aux IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non définies par les IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non définies par les IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux IFRS. La rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures selon les IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non définies par les IFRS ainsi que des rapprochements.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires, à nos rapports de gestion annuels et intermédiaires et à notre notice annuelle. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

B. Sommaire financier

		Résultats trimestriels		
(en millions de dollars, sauf indication contraire)		T1 18	T4 17	T1 17
Rentabilité	Bénéfice net (perte nette)			
	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	669	207	551
	Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	770	641	573
	Bénéfice dilué par action (en dollars)			
	Bénéfice par action déclaré (dilué)	1,09	0,34	0,89
	Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	1,26	1,05	0,93
	Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	1,10	0,34	0,90
	Rendement des capitaux propres (en %)			
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	13,1 %	4,1 %	11,0 %	
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	15,1 %	12,7 %	11,5 %	
Croissance	Souscriptions			
	Souscriptions d'assurance ¹⁾	665	1 106	772
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	39 825	35 300	37 606
	Primes et versements			
	Produits tirés des primes nets	4 645	4 078	3 564
	Versements liés aux fonds distincts	3 395	2 680	3 437
	Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	24 056	21 329	24 180
	Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	12 345	11 170	9 394
	Équivalents de primes et de versements SAS ^{1), 2)}	1 675	1 709	1 718
	Total des primes et versements ¹⁾	46 116	40 966	42 293
	Actif géré			
	Actif du fonds général	163 499	162 720	160 044
Actif des fonds distincts	106 221	106 392	101 055	
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	709 206	705 673	666 176	
Total de l'actif géré ¹⁾	978 926	974 785	927 275	
Solidité financière	Ratios du TSAV^{3), 4)}			
	Financière Sun Life	149 %	s.o.	s.o.
	Sun Life du Canada	139 %	s.o.	s.o.
	Ratio de levier financier¹⁾	22,2 %	23,6 %	22,6 %
	Dividendes			
	Ratio de distribution ¹⁾	36 %	43 %	45 %
	Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,455	0,455	0,420
	Capital			
	Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ⁵⁾	3 736	4 136	3 735
	Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	475	650	586
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 804	22 321	22 225	
Total du capital	27 015	27 107	26 546	
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	610	612	614	
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	607,6	610,5	613,7	

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Services administratifs seulement (« SAS »).

³⁾ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV »)

⁴⁾ Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018. Auparavant, nous utilisons la ligne directrice sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « MMRPCE »), le cadre de capital réglementaire antérieur.

⁵⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires en vertu des IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2017.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
Bénéfice net déclaré	669	207	551
Incidence des marchés ¹⁾	(68)	(57)	11
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	(3)	(34)	1
Autres ajustements ¹⁾	(30)	(343)	(34)
Bénéfice net sous-jacent²⁾	770	641	573
Rendement des capitaux propres déclaré²⁾	13,1 %	4,1 %	11,0 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent²⁾	15,1 %	12,7 %	11,5 %
Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent			
Éléments relatifs aux résultats ³⁾			
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance	48	15	18
Mortalité	(16)	11	21
Morbidité	12	10	(6)
Crédit	21	23	4
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(29)	(12)	(15)
Charges ⁴⁾	(4)	(44)	6
Autres ⁴⁾	62	(9)	(23)

¹⁾ Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS ».

³⁾ Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

⁴⁾ Les résultats enregistrés au chapitre des charges ont été révisés afin d'exclure les dépenses stratégiques à court terme, qui sont désormais présentées au poste Autres. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour les rendre conformes à cette présentation.

Comparaison entre le T1 2018 et le T1 2017

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 669 M\$ au premier trimestre de 2018, en hausse de 118 M\$ par rapport au premier trimestre de 2017, ce qui tient compte de la variation défavorable de 79 M\$ de l'incidence des marchés. Le bénéfice net sous-jacent du premier trimestre de 2018 s'est chiffré à 770 M\$, soit une hausse de 197 M\$, qui s'explique principalement par les intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation, comme il est décrit dans le paragraphe de la présente rubrique traitant des éléments relatifs aux résultats, par la solide croissance des affaires, par la baisse du taux d'imposition aux États-Unis ainsi que par les éléments relatifs aux résultats indiqués.

1. Incidence des marchés¹⁾

L'incidence des marchés au premier trimestre de 2018, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, est principalement attribuable à l'incidence défavorable des marchés des actions et de la juste valeur des biens immobiliers.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction¹⁾

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction n'ont pas eu d'incidence significative au premier trimestre de 2018 ni au premier trimestre de 2017.

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.

3. Autres ajustements¹⁾

Les autres ajustements sont venus réduire le bénéfice net déclaré de 30 M\$ au premier trimestre de 2018, comparativement à une diminution de 34 M\$ au premier trimestre de 2017. Par rapport au premier trimestre de 2017, l'incidence de certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture et des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations a été favorable, mais elle a été partiellement contrebalancée par les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS.

4. Éléments relatifs aux résultats

Au premier trimestre de 2018, les capitaux de lancement transférés vers le compte des contrats avec participation au moment de la démutualisation, de même que les produits tirés des placement à recevoir, ont été transférés à nouveau vers le compte des actionnaires. Les résultats incluent des produits tirés des placements de 110 M\$, à savoir 75 M\$ pour la FSL Canada et 35 M\$ pour la FSL États-Unis (les « intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation »), qui sont présentés au poste Éléments relatifs aux résultats – Autres. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10 de nos états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2018.

Par rapport à l'exercice précédent, les éléments relatifs aux résultats reflètent également l'incidence favorable des activités de placement à la FSL États-Unis et à la FSL Royaume-Uni, les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité, essentiellement à la FSL États-Unis, et les résultats enregistrés au chapitre du crédit, principalement à la FSL Canada, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité, les résultats plus défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, et les autres éléments relatifs aux charges dans l'ensemble de l'entreprise.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient réduire notre taux d'imposition effectif.

Au premier trimestre de 2018, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 16,4 % et à 15,8 %, respectivement, comparativement à 19,6 %, et à 17,5 %, respectivement, pour le premier trimestre de 2017. Ces pourcentages se situent dans notre fourchette d'imposition prévue de 15 % à 20 %.

6. Incidence des taux de change

Au premier trimestre de 2018, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont tous deux diminué de 19 M\$ en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au premier trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2017.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

D. Croissance

1. Souscriptions

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
Souscriptions d'assurance ¹⁾			
FSL Canada	296	227	451
FSL États-Unis ²⁾	136	627	121
FSL Asie ²⁾	233	252	200
Total des souscriptions d'assurance ¹⁾	665	1 106	772
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾			
FSL Canada	3 825	3 183	4 403
FSL Asie	3 736	3 603	2 897
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine excluant Gestion d'actifs FSL ¹⁾	7 561	6 786	7 300
Souscriptions de Gestion d'actifs FSL ¹⁾	32 264	28 514	30 306
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	39 825	35 300	37 606

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations », du présent document.

Au premier trimestre de 2018, les souscriptions d'assurance se sont chiffrées à 665 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en baisse de 14 % (12 % à taux de change constant) par rapport au trimestre correspondant de 2017.

- Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada ont diminué; cette baisse est principalement attribuable à la vente d'un contrat important par les Garanties collectives au premier trimestre de 2017 et aux fortes souscriptions d'assurance-vie individuelle enregistrées au premier trimestre de 2017 en raison des modifications apportées aux lois fiscales et aux produits.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL États-Unis ont augmenté, principalement en raison de la hausse des souscriptions d'assurance collective et d'assurance en excédent de pertes, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie ont augmenté de 20 % à taux de change constant, reflétant la forte croissance des souscriptions dans tous les marchés, sauf Hong Kong et la Division International.

Au premier trimestre de 2018, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 39,8 G\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en hausse de 6 % (10 % à taux de change constant) par rapport au premier trimestre de 2017.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par la FSL Canada ont diminué, principalement en raison de la baisse des souscriptions enregistrée par les RCR, attribuable au recul des ventes de contrats importants au premier trimestre de 2018.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie ont augmenté, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions en Inde, à Hong Kong, aux Philippines et en Chine, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.
- Les souscriptions brutes de Gestion d'actifs FSL ont augmenté, en grande partie en raison de l'augmentation des souscriptions de parts de fonds gérés à la MFS, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
Produits tirés des primes nets	4 645	4 078	3 564
Versements liés aux fonds distincts	3 395	2 680	3 437
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	24 056	21 329	24 180
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	12 345	11 170	9 394
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 675	1 709	1 718
Total des primes et versements ¹⁾	46 116	40 966	42 293
Total des primes et versements ajustés ^{1), 2)}	47 972	43 104	43 042

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Les produits tirés des primes nets se sont établis à 4,6 G\$, en hausse de 1,0 G\$ par rapport au premier trimestre de 2017, principalement en raison de l'incidence de la reprise partielle d'une entente de réassurance aux GC et de la hausse enregistrée par les RCR à la FSL Canada, partiellement contrebalancées par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et par la baisse des primes enregistrée à Hong Kong et à la Division International de la FSL Asie.

Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 3,4 G\$ au premier trimestre de 2018, ce qui est en grande partie comparable à ceux du premier trimestre de 2017.

Les souscriptions de titres de fonds communs de placement se sont chiffrées à 24,1 G\$ au premier trimestre de 2018, légèrement en baisse par rapport au premier trimestre de 2017, principalement en raison de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions en Inde et aux Philippines pour la FSL Asie, ainsi qu'à la MFS et à la FSL Canada.

Les souscriptions de titres de fonds gérés se sont chiffrées à 12,3 G\$ au premier trimestre de 2018, en hausse de 2,9 G\$ par rapport au premier trimestre de 2017, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions à la MFS et à Hong Kong pour la FSL Asie, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et par la diminution des souscriptions de GPSL.

Les équivalents de primes et de versements SAS pour le premier trimestre de 2018 sont demeurés en grande partie comparables à ceux du trimestre correspondant de 2017.

L'incidence, sur le total des primes et versements pour le premier trimestre de 2018, de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2017 est venue diminuer le total des primes et versements d'environ 1,7 G\$.

3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les fonds communs de placement et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

Résultats trimestriels

(en millions de dollars)	T1 18	T4 17	T3 17	T2 17	T1 17
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	163 499	162 720	158 757	161 755	160 044
Actif des fonds distincts	106 221	106 392	102 237	102 066	101 055
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	709 206	705 673	672 601	680 000	666 176
Total de l'actif géré¹⁾	978 926	974 785	933 595	943 821	927 275

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

L'actif géré totalisait 978,9 G\$ au 31 mars 2018, comparativement à 974,8 G\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation de 4,1 G\$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2017 et le 31 mars 2018 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- (i) une hausse de 19,2 G\$ découlant de la dépréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017;
- (ii) une augmentation de 0,5 G\$ découlant des autres activités; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par
- (iii) une diminution de 11,6 G\$ attribuable aux fluctuations défavorables du marché;
- (iv) des sorties nettes de 4,0 G\$ des fonds communs de placement, fonds gérés et fonds distincts.

Pour le premier trimestre de 2018, les sorties nettes des fonds communs de placement, fonds gérés et fonds distincts se sont chiffrées à 4,0 G\$, principalement en raison des sorties nettes de 5,4 G\$ enregistrées par la MFS, partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 0,9 G\$, de 0,4 G\$ et de 0,3 G\$ enregistrées par la FSL Canada, la FSL Asie et GPSL, respectivement.

E. Solidité financière

Résultats trimestriels

	T1 18	T4 17	T3 17	T2 17	T1 17
Ratio du TSAV¹⁾					
Financière Sun Life	149 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Sun Life du Canada	139 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio de levier financier²⁾	22,2 %	23,6 %	22,5 %	22,5 %	22,6 %
Dividendes					
Ratio de distribution ²⁾	36 %	43 %	41 %	39 %	45 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,455	0,455	0,435	0,435	0,42
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ³⁾	3 736	4 136	3 736	3 736	3 735
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	475	650	633	628	586
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	2 257	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 547	20 064	20 041	20 059	19 968
Total du capital	27 015	27 107	26 667	26 680	26 546

¹⁾ Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

³⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires en vertu des IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2017.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a remplacé la ligne directrice sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « MMRPCE »), qui traite de suffisance du capital, par le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Comme l'a indiqué le BSIF, le TSAV représente une évolution des exigences réglementaires du BSIF en matière de capital, étant donné qu'il constitue une approche en matière de capital plus avancée et davantage sensible aux risques.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 31 mars 2018, le ratio du TSAV de la FSL inc. s'établissait à 149 %, ce qui est largement supérieur au ratio minimal de 90 % prévu par le BSIF.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Au 31 mars 2018, notre capital total s'établissait à 27,0 G\$, comparativement à 27,1 G\$ au 31 décembre 2017. La diminution du capital total s'explique principalement par le remboursement de débetures subordonnées représentant un capital de 400 M\$ décrit ci-après, par le paiement de dividendes de 277 M\$ sur les actions ordinaires, par les pertes latentes de 190 M\$ sur les actifs disponibles à la vente et par le montant de 166 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires, partiellement contrebalancés par le bénéfice net total de 605 M\$ et par le profit de change de 313 M\$ inclus dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale).

La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides qui se chiffraient à 1 654 M\$ au 31 mars 2018 (2 019 M\$ au 31 décembre 2017). La diminution de la trésorerie et des autres actifs liquides de ces sociétés de portefeuille au cours du premier trimestre de 2018 est principalement attribuable au remboursement de débetures subordonnées représentant un capital de 400 M\$, décrit ci-après. Les autres actifs liquides dont il est question ci-dessus comprennent les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc. au Canada, est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 31 mars 2018, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada s'établissait à 139 %, ce qui est largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio minimal de 90 % prévus par le BSIF. Un dividende de 1 200 M\$ payable par la Sun Life du Canada à la FSL inc. a été annoncé après la clôture du premier trimestre de 2018. Si ce dividende avait été déclaré le 31 mars 2018, il serait venu réduire d'environ 7 points de pourcentage le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada.

Le 30 janvier 2018, la FSL inc. a remboursé la totalité des débetures non garanties subordonnées de série 2008-1 à taux variable différé de 5,59 % en circulation, représentant un capital de 400 M\$, à un prix égal au capital majoré des intérêts courus et impayés à cette date.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 août 2017, la FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vertu de laquelle elle est autorisée à racheter jusqu'à 11,5 millions d'actions ordinaires entre le 14 août 2017 et le 13 août 2018. Au cours du premier trimestre de 2018, la FSL inc. a racheté et annulé environ 3,1 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 166 M\$. Au cours de 2017, la FSL inc. a racheté et annulé environ 3,5 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 175 M\$.

F. Rendement des différentes organisations

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			
FSL Canada	249	172	266
FSL États-Unis ¹⁾	96	(63)	25
Gestion d'actifs FSL	210	114	171
FSL Asie ¹⁾	133	121	85
Organisation internationale	(19)	(137)	4
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	669	207	551
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾			
FSL Canada	295	232	229
FSL États-Unis ¹⁾	129	95	59
Gestion d'actifs FSL	231	226	183
FSL Asie ¹⁾	128	111	97
Organisation internationale	(13)	(23)	5
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ²⁾	770	641	573

¹⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, comme il est décrit ci-après, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différentes organisations et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2017. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie. En regroupant les capacités de la FSL Asie et de la Division International, nous prévoyons accélérer la croissance de nos affaires sur le marché de l'assurance pour la clientèle fortunée en Asie. La FSL États-Unis se concentrera pour sa part sur la croissance de notre Division des garanties collectives aux États-Unis ainsi que sur la gestion des affaires d'assurance individuelle en vigueur aux États-Unis.

1. FSL Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	107	42	133
Garanties collectives	69	78	81
Régimes collectifs de retraite	73	52	52
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	249	172	266
Incidence des marchés	(44)	(38)	32
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(7)	(24)	7
Autres ajustements ¹⁾	5	2	(2)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	295	232	229
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ^{2), 3)}	15,1	9,0	13,7
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ^{2), 3)}	17,9	12,2	11,8
Souscriptions d'assurance ²⁾	296	227	451
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ²⁾	3 825	3 183	4 403

¹⁾ Principalement constitués de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

³⁾ L'adoption du TSAV a eu une incidence sur l'affectation du capital de la FSL Canada et, par conséquent, le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent ont augmenté d'environ 1,6 % et 1,8 %, respectivement, au premier trimestre de 2018.

Rentabilité

Comparaison entre le T1 2018 et le T1 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est chiffré à 249 M\$ au premier trimestre de 2018, comparativement à 266 M\$ pour le premier trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 295 M\$ au premier trimestre de 2018, comparativement à 229 M\$ au premier trimestre de 2017.

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2018, par rapport au premier trimestre de 2017, a principalement subi l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux variations des marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent du premier trimestre de 2018 a augmenté par rapport au trimestre correspondant de 2017, principalement en raison des intérêts de 75 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation et des résultats favorables enregistrés au chapitre des placements, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité.

Croissance

Comparaison entre le T1 2018 et le T1 2017

Après les fortes souscriptions ayant résulté des modifications apportées aux lois fiscales et aux produits au premier trimestre de 2017, les souscriptions d'assurance individuelle de la FSL Canada ont diminué au premier trimestre de 2018 pour se chiffrer à 88 M\$, comparativement à 144 M\$. Les souscriptions de 208 M\$ enregistrées par les GC représentent une diminution de 32 % par rapport au premier trimestre de 2017, attribuable à la vente d'un contrat important au cours de ce trimestre.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 3,8 G\$ pour le premier trimestre de 2018, en baisse comparativement à 4,4 G\$ pour le premier trimestre de 2017, principalement en raison de la diminution des souscriptions aux RCR. Les souscriptions enregistrées par les RCR se sont chiffrées à 2,0 G\$, en baisse de 25 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la diminution des ventes de contrats importants sur le marché des régimes à cotisations déterminées au premier trimestre de 2018. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 1,8 G\$, soit une augmentation de 5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine¹⁾.

2. FSL États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels ¹⁾		
	T1 18	T4 17	T1 17
Garanties collectives	33	30	8
Gestion des affaires en vigueur	43	(79)	12
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	76	(49)	20
Incidences des marchés ²⁾	(20)	(25)	(9)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ³⁾	2	—	(3)
Autres ajustements ^{3), 4)}	(8)	(98)	(13)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ⁵⁾	102	74	45
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)	11,2	(7,2)	3,1
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ⁵⁾	15,1	10,9	7,0
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) ⁶⁾	5,6	5,0	2,8
Souscriptions d'assurance ⁵⁾	108	494	92
(en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	96	(63)	25
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ⁵⁾	129	95	59

¹⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter au début de cette rubrique.

²⁾ Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.

³⁾ Inclut l'incidence de la réforme fiscale américaine pour le quatrième trimestre de 2017. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document et à la rubrique G, « Rendement des différentes organisations », du rapport de gestion annuel de 2017.

⁴⁾ Inclut des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations de (8) M\$ US, de (8) M\$ US et de (13) M\$ US, respectivement, pour le premier trimestre de 2018, le quatrième trimestre de 2017 et le premier trimestre de 2017, ainsi que l'incidence de la réforme fiscale américaine pour le quatrième trimestre de 2017.

⁵⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

⁶⁾ Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

¹⁾ Souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les fonds communs de placement de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

Rentabilité

Comparaison entre le T1 2018 et le T1 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 76 M\$ US (96 M\$) au premier trimestre de 2018, comparativement à 20 M\$ US (25 M\$) au premier trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 102 M\$ US (129 M\$), comparativement à 45 M\$ US (59 M\$) au premier trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au premier trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2017 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 5 M\$ et de 6 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2018, comparativement au bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2017, reflète l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, et l'augmentation de l'incidence défavorable des variations de la juste valeur des biens immobiliers. Le bénéfice net sous-jacent s'est amélioré par rapport au premier trimestre de 2017 en raison des intérêts de 28 M\$ US (35 M\$) sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation à la Gestion des affaires en vigueur au premier trimestre de 2018, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, des activités de placement et de la diminution du taux d'imposition aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat à la Gestion de affaires en vigueur et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité aux Garanties collectives. La marge après impôt des Garanties collectives¹⁾ s'est établie à 5,6 % au premier trimestre de 2018, comparativement à 2,8 % au premier trimestre de 2017.

Croissance

Comparaison entre le T1 2018 et le T1 2017

Les souscriptions des Garanties collectives de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 108 M\$ US au premier trimestre de 2018, soit une augmentation de 17 % par rapport à celles de 92 M\$ US enregistrées au premier trimestre de 2017; cette hausse s'explique par l'augmentation enregistrée pour la plupart des gammes de produits, les souscriptions d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance-maladie en excédent de pertes ayant affiché les plus fortes croissances.

¹⁾ Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

3. Gestion d'actifs FSL

Gestion d'actifs FSL (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
Bénéfice net déclaré	210	114	171
Autres ajustements ¹⁾	(21)	(112)	(12)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	231	226	183
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	681,7	677,6	642,8
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	32,3	28,5	30,3
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	(5,1)	(3,4)	(12,5)
MFS (en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net déclaré	201	91	164
Autres ajustements ¹⁾	(21)	(129)	(12)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	222	220	176
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	621,6	618,3	586,9
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	29,6	25,6	27,3
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	(5,4)	(5,0)	(14,7)
MFS (en millions de dollars américains)			
Bénéfice net déclaré	159	72	124
Autres ajustements ¹⁾	(17)	(102)	(9)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	176	174	133
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt ²⁾	38 %	40 %	36 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ²⁾	495,0	482,6	437,6
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{2), 3)}	482,2	491,6	440,9
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ²⁾	23,4	20,1	20,6
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ²⁾	(4,3)	(4,0)	(11,1)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	(5,1)	21,4	26,4
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 733	2 605	2 324
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	2 072	2 005	1 749
GPSTL (en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net déclaré	9	23	7
Autres ajustements ¹⁾	—	17	—
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	9	6	7
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	60,1	59,3	55,9
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	2,7	2,9	3,0
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	0,3	1,6	2,2

¹⁾ Constitués d'ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et de l'incidence de la réforme fiscale américaine. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document et à la rubrique G, « Rendement des différentes organisations », du rapport de gestion annuel de 2017.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

³⁾ La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 mars 2018.

Rentabilité

Comparaison entre le T1 2018 et le T1 2017

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 210 M\$ au premier trimestre de 2018, comparativement à 171 M\$ pour le premier trimestre de 2017. Gestion d'actifs FSL a enregistré un bénéfice net sous-jacent de 231 M\$ au premier trimestre de 2018, comparativement à 183 M\$ au premier trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au premier trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2017 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 9 M\$ et de 10 M\$, respectivement.

La hausse du bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL par rapport au trimestre correspondant de 2017 reflète l'augmentation de l'actif net moyen ainsi que la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, partiellement contrebalancées par les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 159 M\$ US au premier trimestre de 2018, comparativement à 124 M\$ US pour le premier trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est établi à 176 M\$ US au premier trimestre de 2018, comparativement à 133 M\$ US au premier trimestre de 2017. Le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de la MFS par rapport au premier trimestre de 2017 reflètent l'augmentation de l'actif net moyen ainsi que la baisse du taux d'imposition aux États-Unis. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS s'est établi à 38 % au premier trimestre de 2018, en hausse comparativement à 36 % au premier trimestre de 2017, principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs FSL s'établissait à 681,7 G\$ au 31 mars 2018, comparativement à 677,6 G\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation de l'actif géré est principalement attribuable à l'incidence du change, partiellement contrebalancée par la perte de valeur de l'actif et les sorties nettes. L'actif géré de la MFS s'établissait à 482,2 G\$ US (621,6 G\$) au 31 mars 2018, comparativement à 491,6 G\$ US (618,3 G\$) au 31 décembre 2017. Cette diminution de 9,4 G\$ US est principalement attribuable aux rachats de 27,7 G\$ US et à la diminution de 5,1 G\$ US de la valeur de l'actif, partiellement contrebalancés par les souscriptions brutes de 23,4 G\$ US.

Pour une troisième année consécutive, la MFS s'est classée en 2017 au deuxième rang sur environ 50 sociétés dans le classement des familles de fonds de Barron's pour ce qui est du rendement sur dix ans à l'échelle de l'entreprise. Au premier trimestre de 2018, 83 %, 84 % et 91 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur trois, cinq et dix ans, respectivement.

L'actif géré de GPSL s'établissait à 60,1 G\$ au 31 mars 2018, comparativement à 59,3 G\$ au 31 décembre 2017.

4. FSL Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
Assurance et gestion de patrimoine	105	83	73
Division International ¹⁾	28	38	12
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	133	121	85
Incidence des marchés ²⁾	4	15	(1)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	1	—	(11)
Autres ajustements	—	(5)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	128	111	97
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ³⁾	11,2	9,0	6,4
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ³⁾	10,7	8,2	7,2
Souscriptions d'assurance ³⁾	233	252	200
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ³⁾	3 736	3 603	2 897

¹⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter au début de cette rubrique.

²⁾ Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.

³⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T1 2018 et le T1 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie, incluant la Division International, s'est chiffré à 133 M\$ au premier trimestre de 2018, comparativement à 85 M\$ au premier trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 128 M\$, comparativement à 97 M\$ au premier trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au premier trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2017 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 7 M\$.

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2018, par rapport au premier trimestre de 2017, reflète l'incidence favorable des marchés attribuable aux variations favorables des écarts de taux, partiellement contrebalancées par les variations défavorables des marchés des actions. Par rapport au premier trimestre de 2017, le bénéfice net sous-jacent du premier trimestre de 2018 reflète la solide croissance des affaires.

En raison d'une révision du modèle d'affectation du capital de la FSL Asie, le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent de celle-ci ont tous deux augmenté d'environ 1,4 % au premier trimestre de 2018. Les augmentations restantes du rendement des capitaux propres de la FSL Asie reflètent la croissance des affaires au premier trimestre de 2018.

Croissance

Comparaison entre le T1 2018 et le T1 2017

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 233 M\$ pour le premier trimestre de 2018, comparativement à 200 M\$ pour le premier trimestre de 2017. Le total des souscriptions d'assurance individuelle a augmenté de 14 % en raison de la croissance d'au moins 10 % enregistrée dans tous les marchés, sauf Hong Kong et la Division International, où les souscriptions ont baissé comparativement aux solides résultats de 2017. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 18 %.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 3,7 G\$ pour le premier trimestre de 2018, comparativement à 2,9 G\$ pour le premier trimestre de 2017. La croissance soutenue des souscriptions de produits de gestion de patrimoine est attribuable à notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong, aux fonds d'actions et de titres à revenu fixe de notre coentreprise indienne de fonds communs de placement, Aditya Birla Sun Life AMC Limited, ainsi qu'à notre société de gestion d'actifs aux Philippines.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
FSL Royaume-Uni	48	6	45
Services de soutien généraux	(67)	(143)	(41)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(19)	(137)	4
Incidence des marchés ¹⁾	(3)	—	(8)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	—	(10)	9
Autres ajustements ^{2), 3)}	(3)	(104)	(2)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ⁴⁾	(13)	(23)	5

¹⁾ Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.

²⁾ Incluent l'incidence de la réforme fiscale américaine pour le quatrième trimestre de 2017. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document et à la rubrique G, « Rendement des différentes organisations », du rapport de gestion annuel de 2017.

³⁾ Constitués de montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et de l'incidence de la réforme fiscale américaine. Pour le quatrième trimestre de 2017, les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations étaient principalement constitués de l'incidence de la charge de restructuration liée au plan de la Compagnie visant à améliorer ses processus d'affaires ainsi que ses structures et ses capacités organisationnelles. Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations se sont chiffrés à (3) M\$, à (50) M\$ et à (2) M\$, respectivement, pour le premier trimestre de 2018, le quatrième trimestre de 2017 et le premier trimestre de 2017.

⁴⁾ Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T1 2018 et le T1 2017

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est chiffrée à 19 M\$ au premier trimestre de 2018, comparativement à un bénéfice net déclaré de 4 M\$ au premier trimestre de 2017. La perte nette sous-jacente s'est établie à 13 M\$, comparativement à un bénéfice net sous-jacent de 5 M\$ pour le premier trimestre de 2017. La perte nette déclarée et la perte nette sous-jacente reflètent l'augmentation des charges ainsi que des éléments fiscaux, partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre des activités de placement au Royaume-Uni.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni pour le premier trimestre de 2018 a augmenté par rapport au premier trimestre de 2017 en raison de l'incidence favorable des activités de placement, partiellement contrebalancée par l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction ainsi que par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité.

Les Services de soutien généraux ont affiché une perte nette déclarée de 67 M\$ au premier trimestre de 2018, comparativement à une perte nette déclarée de 41 M\$ pour le premier trimestre de 2017. L'augmentation de la perte est principalement attribuable à la hausse des charges liées à la réglementation (y compris les charges découlant de l'adoption du TSAV et de l'initiative IFRS 17) et à des éléments fiscaux.

G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 146,2 G\$ au 31 mars 2018, comparativement à 146,1 G\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation des placements liés au fonds général s'explique principalement par les variations de l'incidence du change liée à la dépréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017, ainsi que par l'augmentation des activités d'exploitation, contrebalancées par la diminution de la juste valeur nette. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	31 mars 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	7 837	5 %	8 890	6 %
Titres de créance	72 607	50 %	72 619	50 %
Titres de capitaux propres	5 699	4 %	6 020	4 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	44 073	30 %	42 805	29 %
Actifs dérivés	1 313	1 %	1 478	1 %
Autres placements	4 322	3 %	4 154	3 %
Avances sur contrats	3 120	2 %	3 106	2 %
Immeubles de placement	7 243	5 %	7 067	5 %
Total des placements	146 214	100 %	146 139	100 %

¹⁾ Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouvrés sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté à nos états consolidés de la situation financière au 31 mars 2018, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

(en millions de dollars)	31 mars 2018				31 décembre 2017			
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance								
Canada	24 661	4 351	29 012	40 %	24 132	4 114	28 246	39 %
États-Unis	20 140	5 572	25 712	35 %	20 758	5 719	26 477	36 %
Europe	9 107	1 331	10 438	14 %	8 923	1 402	10 325	14 %
Asie	3 506	540	4 046	6 %	3 694	571	4 265	6 %
Autres	2 447	952	3 399	5 %	2 460	846	3 306	5 %
Total des titres de créance	59 861	12 746	72 607	100 %	59 967	12 652	72 619	100 %

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 72,2 % du total des titres de créance au 31 mars 2018, comparativement à 70,6 % au 31 décembre 2017. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 98,6 % du total des titres de créance au 31 mars 2018, comparativement à 98,3 % au 31 décembre 2017.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et sur les titres de créance disponibles à la vente se chiffraient à 0,7 G\$ et à 0,2 G\$, respectivement, au 31 mars 2018, comparativement à 0,3 G\$ et à 0,1 G\$, respectivement, au 31 décembre 2017. L'augmentation des pertes latentes brutes est en grande partie attribuable à l'incidence des hausses des taux d'intérêt et des écarts de taux.

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états consolidés de la situation financière. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

(en millions de dollars)	31 mars 2018			31 décembre 2017		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	8 464	13 238	21 702	8 390	13 265	21 655
États-Unis	7 281	9 989	17 270	7 103	9 542	16 645
Europe	—	3 164	3 164	—	2 706	2 706
Asie	—	303	303	—	265	265
Autres	—	1 634	1 634	—	1 534	1 534
Total	15 745	28 328	44 073	15 493	27 312	42 805
Pourcentage du total des placements	11 %	19 %	30 %	11 %	19 %	29 %

¹⁾ L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 31 mars 2018, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 15,7 G\$, comparativement à 15,5 G\$ au 31 décembre 2017. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 31 mars 2018, une tranche de 30 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire sur des maisons individuelles. Au 31 mars 2018, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 55 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2017. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,78 fois. Des 3,2 G\$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 91 % sont assurés par la SCHL.

Au 31 mars 2018, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 28,3 G\$, comparativement à 27,3 G\$ au 31 décembre 2017. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

31 mars 2018						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 726	28 205	43 931	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	—	—	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	42	153	195	23 ¹⁾	30	53
Total	15 768	28 358	44 126	23	30	53
31 décembre 2017						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 482	27 180	42 662	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	71	71	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	33	89	122	22 ¹⁾	28	50
Total	15 515	27 340	42 855	22	28	50

¹⁾ Comprend des provisions sectorielles de 20 M\$ au 31 mars 2018, soit le même montant qu'au 31 décembre 2017.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite de la provision pour pertes, s'élevait à 142 M\$ au 31 mars 2018, comparativement à 72 M\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation de 70 M\$ est attribuable à l'augmentation des prêts dépréciés, qui s'explique principalement par l'ajout d'un créancier au cours du premier trimestre de 2018.

3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

(en millions de dollars)	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actif (passif) à la juste valeur nette	(615)	(278)
Montant notionnel total	54 369	54 121
Montant en équivalent-crédit ²⁾	544	561
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques ^{1), 2)}	14,2	s.o.

¹⁾ Au 31 mars 2018, le montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques est calculé en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV ayant pris effet le 1^{er} janvier 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018.

²⁾ Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 54,4 G\$ au 31 mars 2018, comparativement à 54,1 G\$ au 31 décembre 2017.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif de 615 M\$ au 31 mars 2018, comparativement à un passif de 278 M\$ au 31 décembre 2017. Cette diminution de la juste valeur nette est principalement attribuable à l'incidence de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les contrats de change ainsi qu'à l'incidence des variations à la hausse des courbes de rendement.

4. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 273 M\$ au 31 mars 2018, comparativement à 2 288 M\$ au 31 décembre 2017. La diminution de 15 M\$ est principalement due à la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et à la diminution attribuable à la variation des courbes de rendement, contrebalancées par la dépréciation du dollar canadien et par les hausses de la provision pour actifs achetés, déduction faite des cessions.

H. Gestion du risque

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance du secteur de l'Organisation internationale.

1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés annuels principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés annuels tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente (diminue) en fonction de la hausse (baisse) des marchés des actions. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au premier trimestre de 2018, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 36 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (55 M\$ avant impôt au premier trimestre de 2017). Le profit net latent ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à 44 M\$ et à 112 M\$ après impôt, respectivement, au 31 mars 2018 (171 M\$ et 175 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2017).

¹⁾ Le bénéfice net s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires dans la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document.

Sensibilités aux marchés des actions

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Au 31 mars 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(300) \$	(100) \$	100 \$	300 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(200) \$	(50) \$	50 \$	200 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 2,0 %	Diminution de 0,5 %	Augmentation de 0,5 %	Augmentation de 1,5 %

Au 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(300) \$	(100) \$	100 \$	300 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(200) \$	(50) \$	50 \$	200 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

¹⁾ Variation respective sur tous les marchés des actions au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 mars 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Notre ratio du TSAV diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, à l'inverse de la sensibilité de notre bénéfice net. Une augmentation des taux d'intérêt viendra réduire la valeur de notre actif ainsi que les marges de nos provisions techniques, entraînant une diminution du ratio du TSAV. Le ratio du TSAV comprend la variation des autres éléments du résultat global associée aux actifs désignés comme disponibles à la vente. En raison du fait que le TSAV est venu modifier notre profil de sensibilité, les fourchettes de sensibilité ont été révisées et mises à jour.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2018		Au 31 décembre 2017	
Variation des taux d'intérêt ¹⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3), 4)}	(100) \$	50 \$	(100) \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	300 \$	(300) \$	250 \$	(250) \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 5)}	Augmentation de 3,0 %	Diminution de 4,0 %	s.o.	s.o.

¹⁾ Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlent de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.

⁵⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 mars 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Sensibilités aux écarts de taux ¹⁾		Sensibilités aux écarts de swap	
Sensibilité du bénéfice net ²⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
31 mars 2018	(100) \$	100 \$	50 \$	(50) \$
31 décembre 2017	(100) \$	100 \$	25 \$	(25) \$

¹⁾ Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

²⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlent de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

4. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 31 mars 2018 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos

stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts.

Au 31 mars 2018

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 099	391	10 807	434
FSL Asie ⁴⁾	3 519	285	3 629	99
Activités de réassurance fermées ⁵⁾	2 510	391	1 556	374
Total	18 128	1 067	15 992	907

Au 31 décembre 2017

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 448	315	10 875	399
FSL Asie ⁴⁾	3 727	250	3 755	107
Activités de réassurance fermées ⁵⁾	2 534	375	1 546	385
Total	18 709	940	16 176	891

¹⁾ Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

²⁾ Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.

³⁾ Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

⁴⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations », du présent document.

⁵⁾ Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001. Cette branche d'activité fait partie d'un portefeuille de contrats de réassurance fermé inclus dans le secteur de l'Organisation internationale.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2017 et le 31 mars 2018 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- (i) la valeur totale des fonds a diminué en raison des fluctuations défavorables des marchés des actions et des rachats nets liés aux anciens produits, facteurs partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- (ii) le montant du risque a augmenté en raison des fluctuations défavorables des marchés des actions et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, facteurs partiellement contrebalancés par les rachats nets liés aux anciens produits;
- (iii) la valeur totale des garanties a diminué en raison des rachats nets liés aux anciens produits, partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- (iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a augmenté en raison des fluctuations défavorables des marchés des actions et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 31 mars 2018, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

31 mars 2018

(en millions de dollars)	Variation des taux d'intérêt ¹⁾		Variation des marchés des actions ²⁾	
	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %	
Sensibilité du bénéfice net ^{3), 4)}				
Avant couverture	(200)	(150)	(450)	
Incidence de la couverture	200	100	350	
Après couverture	—	(50)	(100)	

31 décembre 2017

(en millions de dollars)	Variation des taux d'intérêt ¹⁾		Variation des marchés des actions ²⁾	
	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %	
Sensibilité du bénéfice net ^{3), 4)}				
Avant couverture	(200)	(150)	(450)	
Incidence de la couverture	200	100	350	
Après couverture	—	(50)	(100)	

¹⁾ Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

- ²⁾ Variation sur tous les marchés des actions au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).
- ³⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.
- ⁴⁾ Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au résultat net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 mars 2018 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 275 M\$ (diminution de 250 M\$ au 31 décembre 2017). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 mars 2018 viendrait augmenter notre bénéfice net d'environ 275 M\$ (augmentation de 250 M\$ au 31 décembre 2017).

7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2017 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TSAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme, telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 31 mars et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 31 mars 2018 et du 31 décembre 2017, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de contrepartie lié aux dérivés, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie lié aux couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en concluant des contrats négociés de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en Bourse ou des contrats bilatéraux négociés de gré à gré directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel de 2017. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2017 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
Primes			
Montant brut	5 217	5 308	4 733
Primes cédées	(572)	(1 230)	(1 169)
Primes nettes	4 645	4 078	3 564
Produits nets tirés des placements			
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 354	1 399	1 314
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(1 548)	1 610	658
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	36	41	55
Produits tirés des honoraires	1 506	1 520	1 418
Total des produits	5 993	8 648	7 009
Produits ajustés²⁾	7 865	7 958	7 100

¹⁾ Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

²⁾ Les produits ajustés constituent une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Les produits se sont chiffrés à 6,0 G\$ au premier trimestre de 2018, en baisse de 1,0 G\$ par rapport au premier trimestre de 2017. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt au premier trimestre de 2018, comparativement à une diminution des taux d'intérêt pour la période correspondante de 2017 et à l'incidence des dérivés de taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par l'augmentation des produits tirés des primes nets. La variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2017 est venue diminuer les produits de 105 M\$.

Les produits ajustés se sont chiffrés à 7,9 G\$ au premier trimestre de 2018, soit 0,8 G\$ de plus qu'au premier trimestre de 2017. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada et à la FSL États-Unis, et à celle des produits tirés des honoraires à Gestion d'actifs FSL, à la FSL Canada et à la FSL Asie.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général s'établissait à 163,5 G\$ au 31 mars 2018, comparativement à 162,7 G\$ au 31 décembre 2017, principalement en raison de l'augmentation de 1,9 G\$ découlant de la dépréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017 et de l'augmentation de 0,4 G\$ découlant des activités, partiellement contrebalancées par la variation de 1,5 G\$ de la valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 111,9 G\$ au 31 mars 2018, en hausse de 0,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, principalement en raison des soldes liés aux nouveaux contrats et de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017, partiellement contrebalancés par la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance).

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffraient à 22,8 G\$ au 31 mars 2018, comparativement à 22,3 G\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation résulte principalement de ce qui suit :

- (i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 0,7 G\$ en 2018, avant les dividendes privilégiés de 24 M\$;
- (ii) une hausse de 313 M\$ découlant de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017;
- (iii) l'incidence de 89 M\$ du transfert des capitaux de lancement du compte des contrats avec participation vers le compte des actionnaires;
- (iv) la variation de 62 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées;
- (v) une augmentation de 17 M\$ des autres éléments du résultat global des coentreprises et des entreprises associées;
- (vi) un montant de 9 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 2 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par
- (vii) des dividendes de 277 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- (viii) des pertes latentes nettes sur les actifs disponibles à la vente de 190 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
- (ix) une diminution de 166 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires.

Au 27 avril 2018, la FSL inc. avait 607 621 466 actions ordinaires, 3 276 670 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions de catégorie A en circulation.

3. Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T1 18	T1 17
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	5 956	6 509
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	430	(618)
Activités d'investissement	(22)	18
Activités de financement	(956)	(1 173)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	76	(31)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(472)	(1 804)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	5 484	4 705
Titres à court terme, à la fin	2 293	2 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	7 777	6 830

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités de financement au premier trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est en grande partie attribuable à un remboursement de débetures de premier rang plus élevé au premier trimestre de 2017, partiellement contrebalancé par le rachat et l'annulation d'actions ordinaires.

4. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T1 18	T4 17	T3 17	T2 17	T1 17	T4 16	T3 16	T2 16
Total des produits	5 993	8 648	5 555	8 122	7 009	2 366	7 892	9 533
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	669	207	817	574	551	728	737	480
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	770	641	643	689	573	560	639	554
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	1,09	0,34	1,32	0,93	0,89	1,18	1,20	0,78
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	1,26	1,05	1,05	1,12	0,93	0,91	1,04	0,90
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	1,10	0,34	1,33	0,93	0,90	1,19	1,20	0,78
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
FSL Canada	249	172	340	185	266	398	184	185
FSL États-Unis ²⁾	96	(63)	72	(178)	25	81	47	26
Gestion d'actifs FSL	210	114	185	183	171	198	181	173
FSL Asie ²⁾	133	121	216	356	85	83	298	96
Organisation internationale	(19)	(137)	4	28	4	(32)	27	—
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	669	207	817	574	551	728	737	480
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur ¹⁾								
FSL Canada	295	232	222	266	229	243	226	200
FSL États-Unis ²⁾	129	95	121	101	59	55	85	61
Gestion d'actifs FSL	231	226	204	199	183	188	188	153
FSL Asie ²⁾	128	111	130	123	97	94	130	138
Organisation internationale	(13)	(23)	(34)	—	5	(20)	10	2
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	770	641	643	689	573	560	639	554

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 et de 2016 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations », du présent document.

Quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 207 M\$ au quatrième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine, une charge de restructuration et l'incidence des taux d'intérêt par rapport au quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 641 M\$, reflétant la croissance de nos affaires de gestion de patrimoine ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

Troisième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 817 M\$ au troisième trimestre de 2017, reflétant l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la variation de la juste valeur des biens immobiliers, ainsi

qu'à l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable de la variation du dollar canadien et des autres ajustements par rapport au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 643 M\$, reflétant les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, la croissance des produits tirés des honoraires enregistrée par nos affaires de gestion de patrimoine et les profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement.

Deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 574 M\$ au deuxième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable des marchés attribuable aux variations des taux d'intérêt, ainsi que l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 689 M\$, reflétant la croissance des affaires, les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que de la mortalité et de la morbidité, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires, et par l'incidence défavorable de certains autres éléments relatifs aux résultats.

Premier trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 551 M\$ au premier trimestre de 2017 en raison de l'incidence favorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations et par les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 573 M\$ en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Canada et à la FSL Royaume-Uni ainsi que des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL États-Unis.

Quatrième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 728 M\$ enregistré au quatrième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 560 M\$ reflétait les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, qui reflétaient les coûts liés à la rémunération incitative découlant du rendement solide de nos activités dans l'ensemble et les investissements dans la croissance de nos affaires. Nous avons par ailleurs enregistré des résultats défavorables au chapitre de la morbidité, essentiellement aux États-Unis.

Troisième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 737 M\$ enregistré au troisième trimestre de 2016 reflétait l'incidence favorable des marchés des actions, des taux d'intérêt et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 639 M\$ reflétait la hausse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que d'autres éléments relatifs aux résultats. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires.

Deuxième trimestre de 2016

Le bénéfice net déclaré de 480 M\$ enregistré au deuxième trimestre de 2016 reflétait l'incidence défavorable des taux d'intérêt, ainsi que les facteurs ayant influé sur le bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent de 554 M\$ reflétait les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité, essentiellement aux Garanties collectives de la FSL États-Unis, plus particulièrement dans le secteur de l'assurance en excédent de pertes, et les résultats enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit.

J. Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

K. Modifications de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours du présent exercice plusieurs IFRS modifiées. De nouvelles IFRS ont également été publiées au cours de l'exercice. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon une méthode fondée sur la valeur actuelle liée au respect des obligations en ayant recours à l'un des trois modèles d'évaluation en fonction de la nature des contrats. Les contrats d'assurance sont comptabilisés et évalués comme le total des flux de trésorerie d'exécution, qui sont les estimations courantes des flux de trésorerie prévus, ajustés afin de refléter le calendrier et l'incertitude liés à ces montants, et de la marge sur services contractuels, qui représente le bénéfice futur que la Compagnie s'attend à dégager à mesure qu'elle fournira la couverture d'assurance.

IFRS 17 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. IFRS 17 aura une incidence importante sur la comptabilisation de nos contrats d'assurance et sur la présentation de notre performance financière dans nos états financiers consolidés. La norme pourrait également avoir une incidence sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des IFRS.

L'adoption d'IFRS 17 représentera une initiative importante pour nous et pour l'industrie. Afin d'en assurer une mise en œuvre efficace, nous avons établi un programme de transition vers IFRS 17 en plus d'allouer des ressources importantes à cette mise en œuvre. Nous continuons également à évaluer les implications potentielles d'IFRS 17 sur nos états financiers et nos activités, et nous discutons sur une base régulière de l'application et de l'interprétation de cette norme avec nos pairs canadiens par l'entremise d'associations de l'industrie et d'associations professionnelles. Nous surveillons également l'évolution à l'échelle internationale en ce qui touche l'adoption et l'interprétation de cette norme, en plus d'y participer activement.

L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

M. Mesures financières non définies par les IFRS

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non définies par les IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieurs ou inférieurs à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière. L'incidence des marchés des actions comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière.
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.
- c) les autres ajustements :
 - (i) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - (ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - (iii) les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
 - (iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessus, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
Bénéfice net déclaré	669	207	551
Incidence des marchés des actions			
Incidence des variations des marchés des actions	(35)	30	18
Incidence du risque de corrélation	(10)	(11)	2
Incidence des marchés des actions	(45)	19	20
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾			
Incidence des variations des taux d'intérêt	(27)	(75)	3
Incidence des variations des écarts de taux	17	(26)	(11)
Incidence des variations des écarts de swap	(17)	(9)	(16)
Incidence des taux d'intérêt	(27)	(110)	(24)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	4	34	15
Incidence des marchés	(68)	(57)	11
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	(3)	(34)	1
Autres ajustements :			
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	6	2	(2)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(21)	(34)	(12)
Acquisitions, intégrations et restructurations	(15)	(60)	(20)
Réforme fiscale américaine ²⁾	—	(251)	—
Total des autres ajustements	(30)	(343)	(34)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	770	641	573
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,09	0,34	0,89
Incidence des marchés (en dollars)	(0,11)	(0,10)	0,01
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	(0,01)	(0,05)	—
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	0,01	—	—
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,03)	(0,05)	(0,02)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,03)	(0,10)	(0,03)
Réforme fiscale américaine	—	(0,41)	—
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	—	—	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,26	1,05	0,93

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

²⁾ Comprend l'incidence de la réforme fiscale américaine sur le quatrième trimestre de 2017. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique G, « Rendement des différentes organisations », du rapport de gestion annuel de 2017.

2. Mesures additionnelles non définies par les IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non définies par les IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. À la FSL Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. À la FSL États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. À la FSL Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par notre Division International; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs FSL comprennent les souscriptions (retrées) brutes provenant des particuliers et des clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »).

	Résultats trimestriels		
(en millions de dollars)	T1 18	T4 17	T1 17
Produits	5 993	8 648	7 009
Ajustement au titre du change	(158)	(155)	—
Ajustement au titre de la juste valeur	(1 548)	1 610	658
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(166)	(765)	(749)
Produits ajustés	7 865	7 958	7 100

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 18	T4 17	T1 17
Primes et versements	46 116	40 966	42 293
Ajustement au titre du change	(1 690)	(1 373)	—
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(166)	(765)	(749)
Primes et versements ajustés	47 972	43 104	43 042

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives de la FSL États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent des Garanties collectives de la FSL États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées par cette dernière. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières définies par les IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non définies par les IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière définie par les IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est

fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

N. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à l'incidence prévue de la réforme fiscale américaine sur la charge d'impôt de la Compagnie; iv) les énoncés se rapportant à notre situation prévue sur le plan du capital en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV; v) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; vi) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; vii) les énoncés relatifs au développement de nos activités d'assurance pour la clientèle fortunée en Asie; viii) les énoncés relatifs à la croissance et au développement de la FSL États-Unis et ix) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière », et H, « Gestion du risque », du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2017 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat; à la mortalité, à la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques d'entreprise et les risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les clients,

tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des prescriptions légales et réglementaires et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions et des cessions; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements et aux politiques de tiers en matière environnementale; et **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le premier trimestre de 2018 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le mercredi 9 mai 2018, à 13 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, visualiser les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, veuillez accéder à l'adresse www.sunlife.com et cliquer sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » 10 minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com jusqu'à la clôture du premier trimestre de 2020. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 647-427-2311 (appels internationaux) ou le 1-866-521-4909 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord). Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du mercredi 9 mai 2018 à 16 h, heure de l'Est, jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le mercredi 23 mai 2018, en composant le 416-621-4642 ou le 1-800-585-8367 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 2373636.

États consolidés du résultat net

Pour les trimestres clos les

(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	31 mars 2018	31 mars 2017
Produits		
Primes		
Montant brut	5 217 \$	4 733 \$
À déduire : primes cédées	572	1 169
Primes nettes	4 645	3 564
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :		
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 354	1 314
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(1 548)	658
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	36	55
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	(158)	2 027
Produits tirés des honoraires	1 506	1 418
Total des produits	5 993	7 009
Prestations et charges		
Montant brut des règlements et des prestations versés	4 002	4 032
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	(554)	683
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	15	135
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement	(7)	13
Charges (recouvrements) de réassurance	(528)	(1 158)
Commissions	573	617
Virement net aux (des) fonds distincts	(17)	(13)
Charges d'exploitation	1 618	1 598
Taxes sur primes	92	91
Charges d'intérêts	75	80
Total des prestations et charges	5 269	6 078
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	724	931
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat	119	182
Bénéfice net total (perte nette totale)	605	749
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	(88)	175
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	693	574
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	24	23
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	669 \$	551 \$
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :		
Dollar américain	1,26	1,32
Bénéfice (perte) par action		
De base	1,10 \$	0,90 \$
Dilué(e)	1,09 \$	0,89 \$
Dividendes par action ordinaire	0,455 \$	0,42 \$

États consolidés de la situation financière

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	7 837 \$	8 890 \$
Titres de créance	72 607	72 619
Titres de capitaux propres	5 699	6 020
Prêts hypothécaires et autres prêts	44 073	42 805
Actifs dérivés	1 313	1 478
Autres placements	4 322	4 154
Avances sur contrats	3 120	3 106
Immeubles de placement	7 243	7 067
Placements	146 214	146 139
Autres actifs	4 830	4 408
Actifs au titre des cessions de réassurance	4 143	4 028
Actifs d'impôt différé	1 344	1 295
Immobilisations incorporelles	1 685	1 667
Goodwill	5 283	5 183
Total de l'actif du fonds général	163 499	162 720
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	106 221	106 392
Total de l'actif	269 720 \$	269 112 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	118 685 \$	117 785 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	3 124	3 082
Passifs dérivés	1 928	1 756
Passifs d'impôt différé	428	403
Autres passifs	11 719	11 987
Déventures de premier rang	1 299	1 299
Titres de créance subordonnés	3 037	3 437
Total du passif du fonds général	140 220	139 749
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	98 943	99 121
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	7 278	7 271
Total du passif	246 441 \$	246 141 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 878 \$	10 911 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	11 926	11 410
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 804	22 321
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	475	650
Total des capitaux propres	23 279 \$	22 971 \$
Total du passif et des capitaux propres	269 720 \$	269 112 \$

Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière :

Dollar américain	1,29	1,26
------------------	------	------

Renseignements pour les médias :

Annie Martin

Conseillère principale, relations publiques et relations médias

Téléphone : 514-904-9757

annie.martin@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

Gregory Dilworth

Vice-président, relations avec les investisseurs

Téléphone : 416-979-6230

relations.investisseurs@sunlife.com